

LES FOULÉES ARMÉLIENNES COURSE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE



BIEN VIVRE SA RETRAITE

Conférence le
18 mars 2025

CHANTIER EN TERRE CRUE

À découvrir le
9 avril 2025

VIDE GRENIERS

Rendez-vous le
27 avril 2025



Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel
Téléphone : 02 99 62 71 58
Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr
Site internet : www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h
> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

Sommaire

- [Page 3 Urbanisme](#)
- [Page 5 Mobilité, Energie](#)
- [Page 6 Vie communale](#)
- [Page 7 Enfance et Jeunesse](#)
- [Page 7 Vie sociale](#)
- [Page 8 Culture](#)
- [Page 8 Intercommunalité](#)
- [Page 9 Vie associative](#)
- [Page 9 Tribune libre](#)

SUIVEZ-NOUS SUR :



Facebook :
[@Ville de Saint-Armel](#)



Instagram :
[@saintarmel35](#)

Prochain numéro :

Mai 2025

Date limite du dépôt des articles :

5 avril 2025

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Réalisation : Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

- **Médecin** : Dr Le Nabasque- 02 99 62 15 60
- **Cabinet infirmiers** (chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37
- **Cabinet Infirmiers** (place de l'Église) : Margot Duval et Loïc Fabien 06 37 32 11 34
- **Cabinet au 3 ter rue de la Mairie**
- Kiné-Ostéopathe** : Alan Saldana et Camille Bertin- 02 99 04 43 63
- Kinésithérapeutes** : Romain Aujeac, Camille Dolhen, Emmanuelle Misériaux et Quentin Babarit - 02 99 04 43 63
- Orthophoniste** : Laura Chanu- 06 16 43 19 65
- Ergothérapeute** : Manon Veron - 07 60 00 18 45
- **Ostéopathes (chemin de la Ry)** : William Besnard et Paul Guegan 07 89 22 64 88
- **Psychopraticien et hypnothérapeute (11 place de l'Église)** : Erwann Révolt - 06 78 66 03 22

Scolarité et Enfance

- **École Les Boschaux** : 02 99 62 77 60
- **Portail parents** : www.logicielcantine.fr/starmel
Contact : 06.82.72.21.37
- **Restaurant municipal** : 02 99 62 93 86
- **Garderie municipale** : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h 02 99 62 93 87
- **Bibliothèque municipale** : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h30 - 02 99 62 93 88
- **Accueil des P'tits pré ados (Passerelle)** : mercredis scolaires de 14h à 17h
- **Accueil de loisirs** : mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30 02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Déchets

- **Déchetterie** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.
- **Service déchets de Rennes Métropole** : 0 800 01 14 31

Urgences

- **Gendarmerie de Janzé** : 02 99 47 03 18
- **Pompiers** : 18 et 112 à partir d'un portable
- **Police** : 17 **Samu** : 15 **S.O.S. médecins** : 02 99 53 06 06
- **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15
- **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22
- **Maison médicale de garde Janzé** : 02 99 43 44 45
- **Assistante sociale** : 02 99 02 20 20
- **Clic Alli'âges** : 02 99 77 35 13
- **S.O.S. amitié** : 02 99 59 71 71
- **S.O.S. Femmes battues** : 3919
- **Victimes d'agressions sexuelles** : 02 99 28 43 21
- **S.O.S. victimes** : 02 99 35 06 07
- **Enfance en danger** : 0 800 58 57 79 ou 119
- **Sida info service** : 0 800 84 08 00
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35)** : 02 99 30 80 89
- **Info sociale en ligne** : 0810 20 35 35

Divers

- **E.D.F.** : 0 810 333 035 / G.D.F. : 0 810 433 035
- **SPL (Eau du Bassin Rennais)** : 02 23 22 00 00
- **Rencitézen** : <https://metropole.rennes.fr/faire-un-signalment-avec-rencitezen-rennes>



Mesdames, Messieurs,

Ces dernières semaines ont été marquées par les inondations qui nous ont touché de manière différente selon nos lieux de vie et de travail.

À Saint-Armel, 3 foyers ont été touchés par la montée des eaux. Les pompiers sont intervenus pour l'évacuation d'une personne isolée par les eaux, les agents du service technique sont venus déménager du mobilier en lieu sûr.

Certaines communes ont été beaucoup plus impactées, notamment à Bruz, Noyal Châtillon sur Seiche et Pont-Péan.

L'état de catastrophe naturelle a été déclaré par la commune et validé par la Préfecture. Le décret devrait sortir rapidement afin de permettre la prise en charge par les assurances. Dans ces moments-là, la présence de nos services publics est essentielle et attendue par la population. Pourtant notre société tend à vouloir restreindre toujours plus les moyens alloués à l'ensemble de la fonction publique.

Les centres d'incendie et de secours peinent à recruter et sont contraints de fait dans leur capacité d'intervention. C'est pourtant le collectif qui fait la différence face à ce type d'évènement d'envergure.

Espérons que la fin de l'hiver et le printemps soient plus cléments et que chacun puisse rapidement reprendre une vie normale.

Le récent recensement de la population vient de se terminer. Il a été dénombré 2 484 habitants. Le chiffre officiel sera connu fin 2025.

Je clos cet édito en félicitant l'équipe des Foulées Arméliennes pour cette nouvelle édition qui a attiré près de 1 000 coureurs.

Les inscriptions ont permis de récolter 1 € par participant au profit de l'association "Les parents d'Hugo" qui oeuvrent pour aider les familles d'enfants atteints de cancer pédiatrique. Bravo à toutes et à tous.

Morgane MADIOT,
Maire

MERCI AUX AGENTS RECENSEURS

Madame la Maire remercie Sarah Blesteau-Reuzé, Anaïck Campana, Roma-Loïs Penverne, Olivier Malvesin, agents recenseurs et Nicole Gallerand, coordinatrice, pour leur très bon travail, ainsi que l'ensemble des habitants pour leur implication lors du recensement sur la commune.

ZOOM SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2025

Lors du dernier conseil municipal, il a été annoncé la nécessité de refaire une élection de listes pour le CCAS.

En effet, suite à plusieurs démissions de décembre 2024 à janvier 2025, il n'y a plus suffisamment d'élus pour siéger au CCAS.

Les démissionnaires ont eu l'occasion d'expliquer leurs diverses motivations à la fin du Conseil Municipal, une fois la séance levée afin de préserver l'ensemble des élus.

Nous pouvons néanmoins préciser que le manque de coordination et de communication entre le Conseil Municipal et le CCAS est le point principal. Le refus du CCAS de voter l'analyse des besoins sociaux réalisée par le cabinet Jeudevi et pourtant validée par la Préfecture en constitue le second.

RETOUR SUR L'ÉPISODE PLUIE INONDATION DE JANVIER

Le mois de janvier a connu une pluviométrie qualifiée d'exceptionnelle par les météorologues.

En effet, tout un chacun a pu le constater et les données sont là pour le confirmer, la station de Saint-Jacques de la Lande a enregistré un cumul de 230 mm avec deux épisodes plus marqués autour des 9-10 et 25-26 janvier 2025.

Cette pluviométrie, qui a notamment affecté le bassin versant de la Seiche, a engendré pour ce cours d'eau deux crues très importantes qualifiées d'historiques.

Ainsi les hauteurs d'eau relevées au niveau du Pont d'Amanlis ont été de : 1,62 m le 10 janvier et 2,10 m le 27 janvier (source Vigicrues).

Pour Saint-Armel, ces crues ont entraîné des débordements (du jamais vu) qui ont affecté des biens et des personnes dans les lieux-dits La Motte et La Petite Rivière.

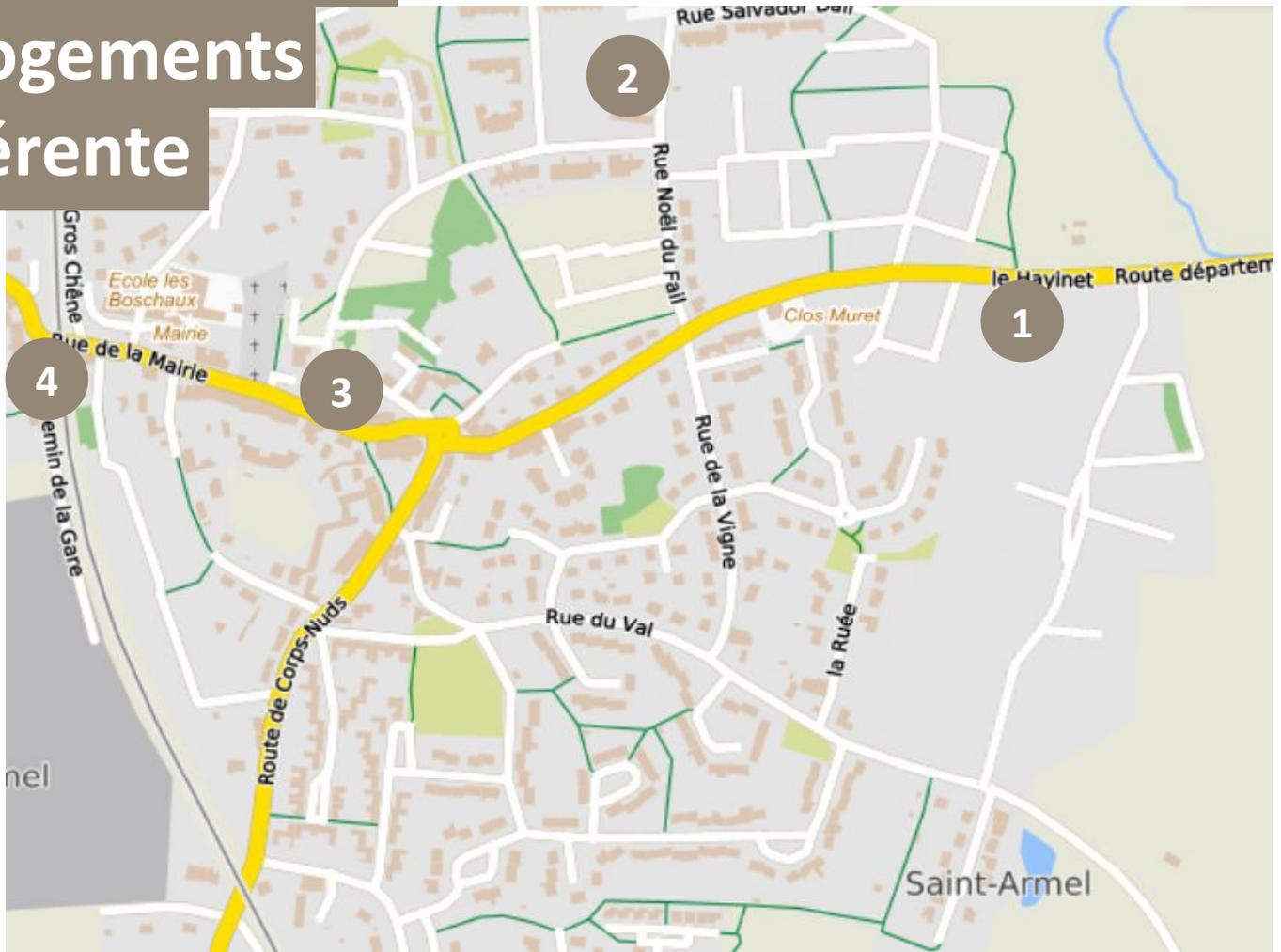
La demande de catastrophe naturelle qui a été remontée à la Préfecture a reçu un avis favorable et l'on peut se réjouir que l'arrêté interministériel déclarant l'état de catastrophe naturelle a été promulgué au Journal Officiel le 9 février dernier.

Restons vigilants ! À l'heure où nous écrivons ces lignes, La Seiche est à nouveau en vigilance jaune suite aux fortes pluies des jours derniers.



ZAC DES BOSCHAUX

Une production
de logements
cohérente



1

Deux collectifs impasse Jules Ferry et rue Anjela Duval

Ces deux collectifs de respectivement huit et dix logements sont portés par Archipel Habitat.

Les permis de construire ont été délivrés en mars dernier. Les travaux de terrassement ont commencé le 10 février 2025.

La durée des travaux est estimée à 2 ans.



Impasse Jules Ferry



Rue Anjela Duval

2

Site des anciens garages rue Noël du Fail

La démolition est intervenue lors du deuxième trimestre 2024. Sur ce terrain, désormais propriété de Viabilis, sa filiale Promotion Immobilière propose de réaliser un collectif d'une vingtaine de logements en accession libre.

Le permis de construire a été accordé le 24 décembre 2024. La commercialisation des logements va commencer dès le printemps et le démarrage de la construction est prévu pour la fin d'année.



3

La réhabilitation de bâtiments au nord de l'Église

Cette opération a été confiée au bailleur social Archipel Habitat. Il s'agit d'un projet complexe dont les différents écueils sont levés et dont le financement du projet global est bouclé.

Le projet retenu porte sur les points suivants :

- réhabilitation de l'ensemble poste-bar en trois logements
- démolition de la boucherie et reconstruction pour deux logements
- construction de trois maisons individuelles en bande à l'entrée de la rue des Monts d'Arrées

Les permis de construire ont été accordés le 17 janvier 2025. Archipel Habitat a lancé les appels d'offres pour la réalisation des travaux. Ceux-ci pourraient démarrer au 4^{ème} trimestre. Compte tenu de la localisation des façades à l'alignement de la rue, l'emprise du chantier empiètera sur le trottoir. Les piétons seront donc invités à emprunter le trottoir en face.



ENQUÊTE PUBLIQUE

4

Aménagement du secteur "Chemin de la Gare"

Enquête publique

Depuis de nombreuses années, ce secteur d'aménagement fait l'objet de réflexions et d'études. Dans la perspective d'aménager ce secteur, il s'avère opportun de se doter d'une vision d'ensemble, notamment foncière, afin de faciliter l'émergence de projets et d'appréhender l'approche mobilités/déplacements dans sa globalité.

Cette approche mobilités/déplacements s'effectuera avec les entrants suivants : une desserte viaire par la rue Bernard Palissy compte tenu de la problématique sécuritaire du passage à niveau et le maintien du principe des cheminements doux (prolongement de la rue Bernard Palissy, liaison rue de Rennes – rue Bernard Palissy, chemin de la Gare).

Une mise à plat du maillage existant nécessite de désaffecter l'usage public des cheminements en vue de leur aliénation totale ou partielle. **C'est l'objet de l'enquête publique qui va se dérouler du lundi 10 au mardi 25 mars 2025.**

Mme Liverneaux interviendra en tant que commissaire-enquêteur pendant la durée de l'enquête. **Elle assurera deux permanences salle du Conseil Municipal le lundi matin 10 mars et le mardi 25 mars après-midi.**



Implantation de la société Marc Retour sur la visite d'un site de concassage

Dans la continuité des articles évoquant ce projet, le présent article a pour objet de faire un retour sur la visite organisée par l'entreprise à l'occasion d'une journée de concassage de matériaux sur le site de L'Hermitage.

En effet la société MARC a proposé d'inviter des élus et quelques membres de l'association EBV (Ensemble pour le Bien vivre à Saint-Armel), riverains proches du site à une opération de concassage.

Le site de l'Hermitage comporte notamment un secteur où l'on ob-

serve les matériaux destinés à être concassés et un secteur où l'on trouve les matériaux destinés à la vente (entreprises, particuliers). La visite s'est effectuée en présence de deux membres de l'association EBV, deux élus de la commune et l'architecte conseil en charge du plan guide de la commune et des représentants de l'entreprise.

Chacun a pu assister à une opération de concassage avec brumisateur et se faire sa propre appréciation des nuisances induites, tant à proximité que dans un environnement plus éloigné.

L'entreprise MARC a répondu aux questions qui ont été posées en toute transparence.

Concernant le site de Saint-Armel l'entreprise MARC présentera son projet lors d'une réunion publique qui aura lieu fin mars-début avril.

Lotissement de la Minoterie



Installation de dalles agrémentées de mobilier en bois dans le lotissement de la Minoterie.

Cet aménagement, réalisé par le Groupe Giboire, rejoint le chemin de la Fontaine.

Mobilité, Énergie et Recyclage

Rénovation énergétique du groupe scolaire

La Mairie lance, en 2025, le programme de rénovation énergétique de l'école des Boschoux. La réglementation sur l'efficacité énergétique des bâtiments publics s'applique à notre groupe scolaire (décret tertiaire (article 175 de la loi Élan) et prévoit des réductions de consommations énergétiques de plus en plus drastiques dans les années à venir. Nous devons envisager une baisse de 40 % de la consommation d'énergie des bâtiments pour 2030 (puis 50 % en 2040, 60 % en 2050).

Aurions-nous pu lancer ces travaux en même temps que ceux de l'extension de l'école ?

Non. En concertation avec nos partenaires (Syndicat Départemental d'Énergie 35, Agence Locale de l'Énergie et du Climat), il a été jugé préférable de les faire à la suite l'un de l'autre. En effet, il faut gérer les travaux en site occupé et d'un point de vue financier, nous n'avons pas la capacité à tout financer d'un seul bloc.

Où en sommes-nous ?

Nous avons fait, en décembre dernier, la réunion de lancement

avec l'ensemble des acteurs qui vont nous accompagner. Nous avons la chance d'avoir pu constituer une équipe de partenaires avec :

- le Syndicat d'Énergie du 35 : notre projet est éligible pour une délégation de maîtrise d'ouvrage et des financements optimisés par le service SERENE du SDE 35 ;

- Fédération Bretonnes des filières biosourcées (FB2) : nous sommes également lauréats de leur appel à projets rénovation qui va nous apporter une assistance d'ingénierie gratuite sur l'introduction de matériaux biosourcés dans notre cahier des charges.

- l'ALEC du Pays de Rennes, notre Conseiller en Énergie Partagé (CEP) qui nous suit depuis de nombreuses années apporte également ses compétences dans ce projet. En outre, les bâtiments de l'école sont enregistrés dans la base nationale OPERAT suivi par la DREAL et l'ADEME et enfin notre projet est inscrit dans le dispositif national d'accompagnements EDURENOV.



Maison du vélo mobile

La Maison du vélo mobile est un bus itinérant qui circule dans les 43 communes de la métropole. Avec ce service métropolitain, Rennes Métropole poursuit ses efforts pour la transition écologique afin de faire évoluer les modes de déplacements dans la métropole et d'inciter les habitants à utiliser des alternatives à la voiture solo.

Ce bus permet aux habitants de découvrir les différents services proposés par la Maison du vélo de Rennes. L'objectif est de fédérer et faire connaître les initiatives locales portées en faveur du vélo.

Mardi 6 mai 2025, de 15h à 19h, Place de l'Église, le bus proposera des informations et des abonnements Star, le vélo libre-service ; la livraison et la restitution des vélos à assistance électrique Star ; découverte de la location courte durée des VTC, vélos pliants, cargos, tandems...





AMÉNAGEMENT DU PÔLE ENFANCE



RENNES
MÉTROPOLE



TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE ET CHANTIER EN TERRE CRUE

Les travaux de l'extension du pôle enfance avancent. La partie extension de la maternelle est désormais hors d'eau et hors d'air et les travaux intérieurs ont démarré. Le raccordement avec le bâtiment existant, qui nécessite des travaux bruyants de démolition du mur et de plusieurs cloisons, a été réalisé pendant les vacances de février.

Viendra ensuite rapidement la partie pédagogique et participative du chantier terre crue à destination des habitants et enfants de la commune.

Ainsi est prévu :

- **Mercredi 9 avril** : journée sensibilisation et découverte du matériau terre à destination des habitants, familles, avec intervention d'un cheval de trait pour mélanger la terre
- **Vendredi 25 avril** : 1^{ère} journée de fabrication des briques de terre crue avec les enfants de l'école sur le temps scolaire.
- **Mardi 3 juin** : 2^{ème} journée montage de briques avec les enfants de l'école sur le temps scolaire



CHANTIER PARTICIPATIF

DÉCOUVREZ - PARTICIPEZ

FABRICATION DE BRIQUES EN TERRE CRUE

Ce chantier ouvert à tous est l'occasion de découvrir et partager autour des richesses culturelles de la terre crue, et de se former à ses techniques constructives.

Maison en Terre et Emmaüs Terre vous accueilleront **de 10h à 16h**.

Les arméliennes et les arméliens sont invités à venir sur le chantier afin d'en apprendre davantage sur la construction en terre crue, très utilisée dans la patrimoine rennais. Cette méthode a été choisie pour certains murs en terre de l'extension de l'école

À cette occasion, vous pourrez visiter les barnums de fabrication de briques, poser toutes vos questions aux maçons et maçonnes présentes sur le chantier et participer à la fabrication des briques.

Vous découvrirez comment fabriquer des briques en terre crue moulées à la main, appelées adobes et essayer d'en fabriquer.

MERCREDI
9 AVRIL

OUVERT À TOUS



Un cheval de trait sera présent ainsi que son propriétaire, débardeur à cheval, qui vous expliquera son métier.

Le mélange de terre et de paille réalisé par le cheval se déroulera de 10h45 à 12h environ. Les personnes souhaitant expérimenter de mener le cheval au licol sur le tas de terre argileuse et de paille seront les bienvenues.

Du mélange prêt sera disponible toute la journée pour fabriquer des briques.

Si vous souhaitez fabriquer des briques, prévoyez des habits qui peuvent se salir et une paire de bottes.

Toute personne qui souhaitera manier le cheval devra porter des chaussures de sécurité. Pour les mains sensibles, pensez à prendre une paire de gants. Tout enfant de moins de 14 ans devra être accompagné d'un adulte.

Enfance et jeunesse

GROUPE SCOLAIRE

Intervention du SUET

Les élèves de cycles 3 ont bénéficié d'une intervention de 15 séances de danse. Christelle, professeur de danse au Suet, a permis aux élèves de concevoir une chorégraphie qu'ils ont montré à leurs parents le vendredi 7 février dernier.



Des parents conquis par la prestation des enfants

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



Actions 2025

Cette année, l'APE souhaite partager avec les habitants de Saint-Armel, ses petites gourmandises et vous propose **une vente de saucissons lyonnais** qui est organisée au profit de l'école Les Boschoux. Vous aurez le choix parmi une large gamme de saucissons (34 variétés différentes) et de charcuteries (noix d'épaule, rosette, filet mignon...). Le plus dur sera de choisir. La date limite pour les commandes est le 15 mars 2025 pour une livraison avant les vacances de pâques (semaine du 4 avril).

Si vous êtes intéressés par cet événement, nous vous invitons à vous diriger directement sur le lien suivant ou à scanner le QR code qui suit :

<https://www.helloasso.com/associations/ape-saint-armel/boutiques/vente-saucissons-2025-habitants>



Vous pouvez d'ores et déjà noter les prochains événements à venir dans vos agendas

Le **dimanche 27 avril, de 8h à 17h, aura lieu le traditionnel Vide-Greniers dans le centre Bourg de Saint-Armel.**

Vous voulez réserver un emplacement ? Plusieurs solutions s'offrent à vous :

- Nous envoyer un mail à : apestarmel35@gmail.com

- Réserver en ligne sur Hello asso avec le lien suivant ou en scannant le QR code :

<https://www.helloasso.com/associations/ape-saint-armel/evenements/vide-grenier-saint-armel-27->



avril-2025

- Réserver en direct lors de la permanence du vendredi 21 mars de 17h à 19h30 dans la salle annexe du conseil (derrière la salle du conseil).

Habitants de Saint-Armel, vous souhaitez nous aider sur cet événement et passer un bon moment avec nous ? Devenez bénévoles, vous ne le regretterez pas. Il suffit de remplir ce petit questionnaire à l'aide de ce QR code ou bien par mail.



Le samedi 28 juin se termine l'année scolaire de l'APE avec la fête de l'école. Cette année, elle aura lieu à l'Espace Arzhel. Les modalités seront diffusées dans les mots cartables des élèves. L'APE organisera également une tombola cette année et le tirage au sort aura lieu lors de la fête de l'école. De nombreux lots seront à gagner !

Parents d'élèves, vous souhaitez participer à l'organisation de la fête de l'école ? Faites nous signe !

Suivez-nous sur Facebook !

Sur la page Facebook "APE Les Boschoux" vous retrouverez toute l'actualité de l'association, les menus de la cantine et des informations sur les événements à venir en avant-première.

Vous pouvez également nous contacter pour nous faire part de vos idées ! Vous trouverez la boîte aux lettres de l'APE à l'entrée principale de l'école, ou vous pouvez également nous contacter par e-mail à apestarmel35@gmail.com.

Le bureau de l'APE

Vie sociale

Bien vivre sa retraite



L'Association Asept Bretagne (Association de Santé d'Education et de Prévention sur les Territoires de Bretagne) propose, en partenariat avec la commune de Saint-Armel et le CLIC Alli'âges, des ateliers Vitalité à destination des personnes retraitées.

Cette action est organisée avec le soutien financier de l'association "Pour Bien Vieillir Bretagne".

Les ateliers, animés par une professionnelle, se présente sous la forme d'un cycle de 6 séances de 2h30 chacune, à raison d'une par

semaine et peut accueillir un groupe de 8 à 15 personnes.

Différents thèmes seront abordés dans une ambiance ludique et conviviale : le sommeil, l'alimentation, le bien-être, l'adaptation du logement, la santé... Tout au long des séances, des conseils et astuces seront donnés au groupe.

Une réunion d'information, gratuite et ouverte à tous, se tiendra le mardi 18 mars 2025 à 14h à la Mairie de Saint-Armel.

Puis à suivre 6 séances gratuites : 25 mars, 1^{er} 22, 29 avril, 6 et 13 mai, de 14h à 16h30. Renseignements et inscription auprès de l'Asept Bretagne : Tél : 02 98 85 79 25 - Mail : contact@asept-bretagne.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Retour sur les Nuits de la Lecture



Événement national organisé par le Centre National du Livre, la 9^{ème} édition des "Nuits de la Lecture" s'est également organisée sur Saint-Armel pour la 2^{ème} année consécutive.

Dans le cadre de la coopération "Mosaïque", rassemblant les médiathèques de Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche, elle s'est déroulée sur notre commune le 26 janvier dernier, autour du thème national "Les patrimoines". À cette occasion, l'association Tisseurs de contes, a réservé aux participants une superbe après-midi remplie de contes et de magie ainsi que de gourmandises sucrées. Merci à toutes les personnes présentes !



Coopération Mosaïque vise à renforcer le développement de la lecture publique et de faire bénéficier les habitants des différentes communes de services supplémentaires et

complémentaires. Cette coopération permet notamment de mutualiser la communication de certains services, tels que les services numériques, mais aussi l'organisation d'événements tels que les Nuits de la Lecture, le Pixel Play et d'autres événements à venir. Les informations étant regroupées au même endroit, cela facilite la recherche d'informations !

N'hésitez pas à consulter la page Facebook !

Livre Coup de cœur

Un bonbon sur la langue

Le français est une langue compliquée ! Lorsque vous lisez ce livre vous la trouverez savoureuse, acidulée, sucrée comme un bonbon. Muriel Gilbert explique l'origine des expressions, le pourquoi des bizarreries de la langue. Lisez ce livre, c'est un vrai régal !



MARCHÉ DES BEAUX JOURS APPEL AUX MUSICIENS



Vous êtes musicien, musicienne, chanteur, chanteuse, artiste en solo ou en groupe ? Vous souhaitez vous produire sur scène lors du **Marché des Beaux Jours qui aura lieu le vendredi 20 juin 2025 ?**

Vous avez jusqu'au 1^{er} juin pour vous faire connaître.

Pour les inscriptions et besoins d'informations complémentaires, vous pouvez transmettre un mail à :

projets@saint-armel-35.fr

Intercommunalité



Depuis le 3 février dernier, la collecte des déchets a évolué dans la métropole.

Après avoir constaté que les usagers en maison sortaient leur poubelle grise souvent à moitié remplie, la métropole a décidé de réduire la collecte des ordures ménagères à 1 semaine sur 2. La fréquence de collecte des immeubles, une fois par semaine, reste inchangée.

Le temps au nouveau prestataire de roder son parcours, la métropole recommande à ses habitants quelques consignes simples :

- **Pour les collectes du matin** : présentation des bacs impérativement la veille au soir du jour de collecte

- **Pour les collectes d'après-midi** : présentation des bacs le jour même impérativement avant 14 h.

La sortie trop tardive des bacs par les habitants entraîne beaucoup de non collectes. C'est pourquoi, il est très important que les habitants sortent leur bac (gris ou jaune) la veille au soir du jour de la collecte, celle-ci se déroulant entre 6h et 23h.

Pour les habitants en maison, il faut se référer aux calendriers de collecte reçus dans les boîtes aux lettres. Des calendriers de collecte papier sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Jours de ramassage :

- Ordures ménagères (bac gris) le lundi après-midi

- Emballages et papiers (bac jaune) le jeudi matin

GYM ARZHEL

Portes ouvertes du lundi 17 au vendredi 28 mars

Homme, Femme (à partir de 16 ans), venez découvrir les disciplines suivantes qui sont encadrées par des animateurs professionnels diplômés :

- Cross training sport santé : préparation physique générale combinant des exercices de force et de cardio (utilisation de matériels spécifiques et justesse posturale du mouvement). Travail en Hit et Tabata (fractionné).

- Gym Fitness : tendance dance, énérgy et zen, cardio, renforcement musculaire et étirements.

- Gym douce : technique pour entretenir l'équilibre et la souplesse (stretching).

- Pilates : renforcement des muscles profonds et l'amélioration de la posture

Cours d'essais gratuits sur les créneaux suivants :

- Gym Fitness : le lundi de 19h30 à 20h30 et le jeudi de 20h15 à 21h15

- Cross Training Sport Santé : le lundi de 20h30 à 21h30

- Pilates : le jeudi de 18h15 à 19h15 et de 19h15 à 20h15

- Gym Douce : le vendredi de 9h15 à 10h15

Inscription par mail ou sur place avant le cours. Se munir d'une serviette et d'une bouteille d'eau.

Portes ouvertes d'une séance découverte au

Cross Training Sport Santé : un événement à ne pas manquer !

Le Cross Training Sport Santé (CTSS) est heureux d'annoncer une séance de découverte aux portes ouvertes qui se déroulera le **30 mars 2025 de 10h à 12h**.

Cet événement est une occasion idéale pour les passionnés de fitness, les curieux de découvrir l'univers dynamique et motivant du cross training et des activités sportives orientées vers la santé.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Que vous soyez à la recherche d'une nouvelle activité physique, d'un moyen de vous remettre en forme ou simplement curieux d'en savoir plus sur le cross training, nous vous invitons à nous rejoindre le 30 mars.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ensemble cette passion pour le sport et la santé !

Salle parquet L'Arzhel à Saint-Armel : inscription pour participer à l'activité dimanche 30 mars de 10h-12h (25 pers. Max).



Le club de Gym Arzhel a récemment procédé au renouvellement de son bureau. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le jeudi 12 décembre 2024, les membres ont eu l'occasion de voter pour élire une nouvelle équipe dirigeante.

Le nouveau bureau est composé par :

Présidente : Pascale Mottais, Vice-Présidente : Yvette Serrand, Trésorière : Annie Perdrier, Secrétaire : Marie-Noelle Mbida

Membre active : Elisa Toscani-Barbot

Pour plus d'information ou pour vous inscrire, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou à vous rendre directement sur place à la salle parquet l'Arzhel.

→ **Contact** : gymarzhel35@gmail.com

BADMINTON SABAD

Après les réveillons, les raclettes et les galettes des rois, la motivation reste malgré tout au rendez-vous pour nos badistes.

D'une part, grâce aux rencontres amicales interclubs avec Noyal, Vern, Pont Péan, Domloup et Nouvoitou, mais durant également le championnat départemental D4, dans lequel nous rencontrerons prochainement Bain de Bretagne. Les matchs s'enchaînent avec de belles victoires nous menant dans la 1ère partie du classement et avec toujours autant de plaisir et de partage.

Concernant les séances, un créneau plus familial s'est également ouvert le samedi matin de 10h à 12h afin de permettre la découverte et la pratique pour tous. N'hésitez donc pas à sauter le pas en venant faire quelques échanges également les mardi et vendredi à 21h à la salle Arzhel.

Mais si l'envie est plutôt à la fête (sportive !), retrouvez-nous pour le traditionnel **tournoi de la Saint Patrick qui aura lieu le vendredi 14 mars 2025**. À très bientôt sur nos terrains !

Carole, de la team Sabad

Tribune libre

EXPRESSION de la MINORITÉ

Rififi au Centre Communal d'Action Social (CCAS)

Avant le terme du dernier conseil municipal du 29 janvier 2025, Madame la Maire a demandé au public de quitter la salle pour les questions diverses, ce qui ne correspond pas aux règles de fonctionnement de notre instance.

La raison de ce huis clos concernait les démissions de quatre élus de l'équipe majoritaire du conseil municipal.

Cela impose de nouvelles élections et donc une nouvelle gouvernance.

À cela deux causes majeures à notre sens, la première est le différend entre la Mairie et le CCAS au sujet de l'analyse des besoins sociaux, la deuxième étant le refus bien logique du CCAS de subventionner le déficit restant suite à la fête du tiers lieu.

À noter l'absence de la vice présidente du CCAS au cours de ce conseil municipal.

Je vous laisse le soin d'interpréter cette situation.

Les élus de la minorité

**Les Foulées Arméliennes : retour en images sur la course des enfants de l'école Les Boschaux...
Toutes nos félicitations aux coureuses et coureurs et merci pour leur participation !**



Taxi Jimmy
Toutes distances - Gares - Aéroports
Transport Médical assis - Privés - Professionnels

TAXI

07 64 00 98 57
Taxijimmy.rennes@hotmail.com

FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DEPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARMEL www.franck-nivolle.com

La Petite Brique Rouge

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf

06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

Armélique
Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

Aurel INK Tattoo
Studio privé sur rendez-vous

06-17-53-04-66
aurelinktattoo@gmail.com

Saint Armel (35230)

@aurelinktattoo
@aurelinktattoo

CABINET IMMOBILIER

BARTH

Julien PRATO
Responsable associé
06 35 49 33 61
julien.prato@barth-immobilier.fr
6 Place Des Droits De L'Homme
35770 VERN-SUR-SEICHE

ESTIMATION GRATUITE

DELAIRE
FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61
Saint-Armel 02.99.62.78.20

LORHO-MAT SAINT-ARMEL

MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

www.lorho-mat.com lorho-mat@wanadoo.fr

La Lavandière DES LICES

PAYSAGISTE

EURL PESTEL
David
Tous Aménagements Extérieurs

ST-ARMEL 02 99 00 45 39
www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

Si vous souhaitez communiquer dans notre magazine et présenter votre entreprise ou votre commerce, merci d'envoyer un mail à : communication@saint-armel-35.fr pour une prochaine parution.

Agenda

Mars 2025

Mercredi 12 mars

Ecole du Suet, rencontre musicale avec Clémence Prayez
Le Volume à Vern-sur-Seiche, 19h

Mardi 18 mars

- Conférence "Bien vivre sa retraite" - Salle du Conseil, 14h
- Ecole du Suet fête la St Patrick
Le Volume à Vern-sur-Seiche, 19h

Samedi 22 mars

Heure du conte - Bibliothèque municipale, 10h

Jeudi 27 mars

Conseil Municipal - Salle du conseil, 20h

Avril 2025

Samedi 5 avril

Café littéraire - Bibliothèque municipale, 10h

Mercredi 9 avril

Chantier en terre crue - Groupe scolaire, 10h à 16h

Dimanche 27 avril

Vide-greniers - APE, 8h à 17h

Mai 2025

Mardi 6 mai

Maison du vélo mobile - Place de l'Église, 15h à 19h

Samedi 17 et dimanche 18 mai

Rock is Life



**Et si être retraité c'était
préserver sa santé ?**

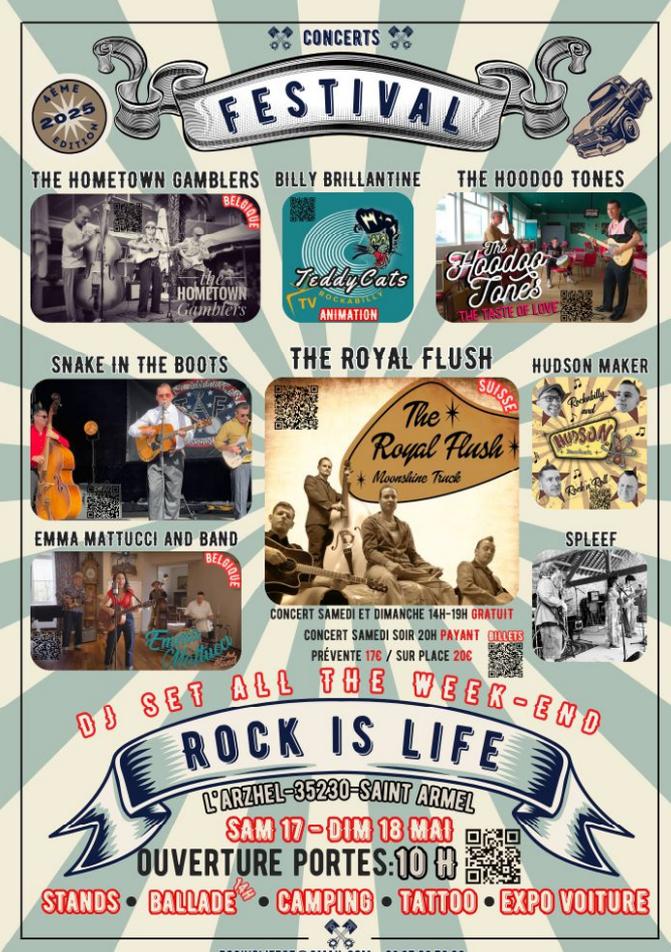
**ATELIER
BIEN VIVRE
SA RETRAITE**

Gratuit

Conférence le mardi 18 mars 2025 • de 14h à 16h30
Suivie d'un atelier de 8 séances, les mardis
Mairie - Salle du Conseil Municipal • à Saint-Armel

Inscription auprès de l'Asept Bretagne :
au 02 98 85 79 25
ou à contact@asept-bretagne.fr

**POUR BIEN VIEILLIR
BRETAGNE** **agirc-arrco** **fréantec** **anim** **Carney** **VILLE DE SAINT-ARME**



CONCERTS

FESTIVAL

THE HOMETOWN GAMBLERS **BILLY BRILLANTINE** **THE HOODOO TONES**

Snake in the Boots **THE ROYAL FLUSH** **HUDSON MAKER**

EMMA MATTUCCI AND BAND **SLEEP**

CONCERT SAMEDI ET DIMANCHE 14H-19H GRATUIT
CONCERT SAMEDI SOIR 20H PAYANT
PRÉVENTE 17€ / SUR PLACE 20€

DI SET ALL THE WEEK-END

ROCK IS LIFE

L'ARZHEL-85230-SAINT ARME
SAM 17 - DIM 18 MAI
OUVERTURE PORTES 10H

STANDS • BALLADE • CAMPING • TATTOO • EXPO VOITURE

ROCKISLIFE35@GMAIL.COM - 06 95 38 72 08



CROSS TRAINING SPORT SANTÉ

CLUB GYM ARZHEL

**PORTES OUVERTES
SÉANCE DÉCOUVERTE
DIMANCHE 30 MARS
10H-12H**

**VENEZ DÉCOUVRIR ET
SURPRENEZ-VOUS**

TESTEZ LE CROSS TRAINING SPORT SANTÉ

Le Cross Training qui combine des exercices de force et des exercices cardio et utilise du matériel spécifique. Avoir une bonne condition physique général - A partir de 16 ans

Pour participer :
S'inscrire en scannant le QRcode (25 pers. max)

Salle des Sports L'Arzhel - St Armel
Bureau du Club et renseignements : gymarzhel35@gmail.com